



« Sans théorie révolutionnaire, pas de mouvement révolutionnaire. »

(Lénine, 1902, *Que faire ?*)

Les dossiers du PCMLM

L'âge roman



Table des matières

1. La sortie de l'esclavage.....	2
2. Développement de l'État et du christianisme sous Charlemagne.....	4
3. Naissance de l'art roman comme nouveau christianisme.....	7
4. Civitas Dei.....	9
5. Plan des églises, rôle des voûtes et figure du Christ.....	10
6. L'église, le jugement dernier, la justice divine.....	13
7. L'art roman, niveau historique du reflet du mouvement de la matière.....	17

1. La sortie de l'esclavage

Avec l'effondrement de l'empire romain s'est ouvert une nouvelle étape historique, allant du IIe siècle après Jésus-Christ jusqu'au XVe siècle. C'est la période de la féodalité, née sur le terreau des invasions barbares et développant les arts roman et gothique.

Historiquement, ce qui précède la féodalité, le fameux « moyen-âge », c'est l'esclavage, dont l'empire romain formait le plus haut degré de développement. L'esclavage naît lui-même directement de l'âge de fer, période où le soufflet de forge permet de fabriquer des outils de fer ; l'agriculture, la domestication et l'élevage deviennent des démarches généralisées en certaines parties du monde.

Avec le développement des techniques, différents métiers s'affirmèrent, de manière indépendante de l'agriculture. Avec la naissance de ces artisans pratiquant différentes techniques de fabrication, apparaît pour la première fois la marchandise, le marché pour la vendre et l'acheter, et la monnaie comme forme facilitant les échanges.

Cependant, il n'y avait pas que des petits producteurs ; certains devinrent particulièrement aisés, et il se développa également des grands propriétaires fonciers.

Les paysans, restés en arrière socialement, car

dépendant d'une économie encore primitive, passèrent sous la coupe de ces riches propriétaires ; ne pouvant rembourser leurs prêts, les paysans devenaient esclaves, après avoir vendu leur famille et abandonné leurs terres.

Dans certains cas en Égypte, ce passage au statut d'esclave afin de rembourser ses dettes restait seulement temporaire. L'empire romain formera le statut de « gladiateurs » selon le même principe, comme statut d'esclave temporaire (devant regagner assez pour payer ses dettes, se racheter, etc.) avec comme fonction de lutter par les armes dans des joutes dans des arènes.

Friedrich Engels explique ainsi :

« L'accroissement constant de la production, et avec elle de la productivité du travail, accrut la valeur de la force de travail humaine ; l'esclavage qui, au stade antérieur, était encore à l'origine et restait sporadique, devient maintenant un composant essentiel du système social ; les esclaves cessent d'être de simples auxiliaires ; c'est par douzaines qu'on les pousse au travail, dans les champs et à l'atelier. »

(L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État)

L'État est directement né de ce processus. L'empire romain est né comme institution

violente préservant la division entre maîtres et esclaves, mais c'était également le cas des États esclavagistes de l'Orient ancien, de la Grèce antique, dont la fameuse « démocratie » ne concernait que les propriétaires d'esclaves, les « maîtres ».

C'est cette situation spécifique d'une minorité parasite pouvant s'orienter vers les sciences qui a permis le développement des connaissances. L'esclavage a été une étape nécessaire dans l'histoire de l'humanité. Engels rappelle cela en expliquant :

« Ce fut seulement l'esclavage qui rendit possible sur une assez grande échelle la division du travail entre agriculture et industrie et, par suite, l'apogée du monde antique, l'hellénisme.

Sans esclavage, pas d'État grec, pas d'art et de science grecs ; sans esclavage, par d'Empire romain. Or, sans la base de l'hellénisme et de l'Empire romain, pas non plus d'Europe moderne. »

(*Anti-Dühring*)

L'antiquité grecque a produit ainsi la base culturelle-idéologique pour les avancées techniques, morales, culturelles, ouvrant ou développant de nombreuses branches du savoir, telles les mathématiques, l'astronomie, la mécanique, l'architecture, la médecine, etc.

Mais cela est également vrai d'autres grandes civilisations, comme la Chine et l'Inde. Les objets d'art, les chefs-d'œuvre de la littérature, de la sculpture et de l'architecture que nous a légués l'antiquité, font à jamais partie du trésor de la culture humaine.

Néanmoins, cette situation où existaient des artistes et des intellectuels ne pouvait pas être généralisée, de par la nature anti-démocratique des régimes d'alors.

Tous les États esclavagistes étaient militaristes et tendaient constamment à la guerre, puisqu'il fallait toujours plus d'esclaves, en raison de l'importante mortalité de ces personnes

surexploitées. Tout le système reposait sur les esclaves et se nourrissait de la vie et des morts des esclaves par le travail ; les grands ouvrages, comme les Pyramides, se fondaient sur l'usage généralisé de l'esclavage.

C'est ainsi que l'État esclavagiste réalisait les systèmes d'irrigation, les routes, les ponts, les fortifications, les monuments, etc.

En Orient, il arrivait même qu'il n'y ait pas de grands propriétaires fonciers, l'État lui-même devenant un gigantesque propriétaire foncier, en raison, comme en Égypte, de la gestion nécessaire de l'irrigation par un puissant État central.

« L'irrigation artificielle y constitue la première condition de l'agriculture, et ceci est l'affaire des communautés, des provinces ou du gouvernement central. »

(Lettre de Friedrich Engels à Karl Marx
du 6 juin 1853)

C'est ce que Karl Marx a appelé le « despotisme asiatique ». L'État est lui-même le « maître » absolu des esclaves, d'où la figure du pharaon et l'idéologie religieuse allant avec, fournie par une caste de prêtres et par des théoriciens du droit (par exemple le code du roi Hammourabi datant du XVIII^e siècle avant notre ère – il y a un bloc monumental désormais au musée du Louvre, composé de 282 articles – les lois de Manou dans l'Inde antique, etc.).

La couche dominante, aristocratique et autocratique, profite alors de l'exploitation généralisée pour satisfaire des caprices individuels, amasser des trésors, construire des ouvrages militaires et mettre sur pied des armées, bâtir et entretenir des palais et des temples somptueux.

Ainsi, l'État naît avec le rôle de maintien de l'ordre dominant. L'État est le garant de la sécurité des maîtres, comme dans les grandes latifundia romaines ou des centaines, voire des milliers d'esclaves travaillaient sur de grands domaines agricoles.

Lénine explique :

« C'est seulement quand la première forme de division de la société en classes, l'esclavage, est apparue, quand une classe d'hommes, en se consacrant aux formes les plus rudes du travail agricole, a pu produire un certain excédent ; quand le propriétaire d'esclaves s'est approprié cet excédent qui n'était pas absolument indispensable à l'existence misérable de l'esclave ; quand, de la sorte, l'existence de cette classe de propriétaires d'esclaves s'est affermie, et pour qu'elle pût s'affermir, il fallut que l'État apparut. »

(*L'État et la révolution*)

L'utilisation de l'esclavage dans le domaine agricole ruinait également les paysans libres, en raison du faible coût de production revenant aux propriétés esclavagistes. Et cela malgré que les outils utilisés par les esclaves restaient extrêmement rudimentaires, en raison de la passivité complète des esclaves dans le travail.

Or, c'est la masse des petits producteurs libres qui composaient l'armée et supportaient le poids principal des impôts nécessités par la guerre. Leur mécontentement et leur opposition étaient strictement parallèles aux révoltes d'esclaves, dont la plus fameuse est celle conduite notamment par Spartacus (74-71 avant notre ère).

Par conséquent, une nouvelle forme sociale apparut. Les maîtres morcelèrent leurs grands domaines en petites parcelles, remises à des anciens esclaves ou des citoyens ayant perdu leur liberté, avec une redevance à payer.

C'est la forme qui sera généralisée par la suite, celle des serfs, au Moyen-âge. La généralisation de cette forme va aller de pair avec l'établissement d'une nouvelle idéologie dominante : le christianisme.

Le christianisme naît comme traduction à l'époque de la protestation des esclaves, des masses ruinées de la paysannerie, des artisans et des déclassés contre l'esclavage et l'oppression.

Le christianisme répondait aussi à l'état d'esprit de larges fractions des classes dominantes qui avaient conscience de leur situation sans issue et qui tendaient à l'établissement du servage en remplacement de l'esclavage.

C'est pourquoi le christianisme n'était pas une idéologie de révolte armée ; tout en adressant des avertissements sévères aux riches et aux puissants, le christianisme de la chute de l'Empire romain exhortait à l'humilité et à la recherche du salut dans la vie d'outre-tombe.

Dans ce qui deviendra la France, ce sont les barbares francs qui vont établir et généraliser le régime social fondé sur le servage et l'idéologie chrétienne. C'est la période historique des « carolingiens », dont les figures les plus connues sont Pépin le Bref, Charles Martel et Charlemagne.

Ce sont les carolingiens qui vont instaurer le principe du statut de « vassal » allant de pair avec la réception d'un « fief », c'est-à-dire le principe de la féodalité.

Et c'est Charlemagne qui va attribuer aux monastères et églises des fonctions très importantes dans la constitution des valeurs d'éducation et de religion.

C'est cela qui va être le détonateur du christianisme comme idéologie de la classe dominante et de la naissance de l'art roman, issu de la constitution par l'aristocratie elle-même d'une élite religieuse.

2. Développement de l'État et du christianisme sous Charlemagne

Avec l'effondrement de l'empire romain sous le poids de ses propres contradictions et des invasions barbares, la situation devint particulièrement instable dans le monde gallo-romain. Des guerres incessantes se déroulaient pour la domination de chefs locaux, et jusqu'à ce qu'une force prédomine.

Cette force consistera en la dynastie carolingienne (terme venant de Carolus, Charlemagne), qui va triompher non pas simplement par des victoires militaires, mais par l'établissement d'un véritable État, permettant la sortie de la barbarie et l'avènement d'une idéologie progressiste pour l'époque.

Cette idéologie, c'est le christianisme. Jusqu'au VIII^e siècle, celui-ci est extrêmement arriéré. Il est un mélange d'idéalisme à la Platon avec une morale post-Aristote : le stoïcisme. Il enseigne l'espoir et tente d'aider face aux difficultés de la vie ; il est un opium du peuple dont le peuple a besoin, mais qui subit des influences extérieures très importantes (restes païens, hérésies diverses, faible niveau culturel et idéologique du clergé, etc.).

La naissance d'un véritable État va modifier cette situation, et ce n'est donc pas la religion qui va s'adapter au régime, mais le régime qui va impulser des changements très nets dans la religion, unifiant les liturgies, les styles de travail, et même le personnel dirigeant, fusionnant d'ailleurs en partie avec lui.

L'Église catholique telle qu'on la connaît aujourd'hui au début du XXI^e siècle ne provient pas tant d'une « véritable » tradition des premiers chrétiens, que de l'élan progressiste à l'époque fournie par les carolingiens.

Ces changements, tant dans la religion que dans la société et donc finalement également l'État, les historiens bourgeois les résument dans l'expression « renaissance carolingienne » et les masses les connaissent sous la phrase « Charlemagne a inventé l'école ».

La chanteuse France Gall par exemple sortit en 1964 une chanson au refrain très connu en France : « Qui a eu cette idée folle Un jour d'inventer l'école ? C'est ce sacré Charlemagne Sacré Charlemagne. »

Le texte contient une explication très exacte, puisqu'il est dit de Charlemagne :

« Il n'avait qu'à s'occuper

De batailles et de chasse
Nous n'serions pas obligés
D'aller chaque jour en classe »

En effet, Charlemagne a fait sortir la royauté de la vie immédiate et quasi barbare de « batailles et de chasse » pour l'amener à une véritable culture étatique, en tant qu'aboutissement d'un processus commencé par ses prédécesseurs carolingiens.

Le processus se déroule dialectiquement de la manière suivante. Tout d'abord, Charlemagne va mettre en place des moyens administratifs de gouverner. Sont ainsi mis en places des « capitulaires », c'est-à-dire des ordonnances formulées par le souverain.

Comme il lui faut également un cadre, il produit également une « exhortation générale », sorte de constitution.

Seulement, il a également besoin d'un personnel administratif. Pour cela, Charlemagne va procéder de deux manières. Dans cette « exhortation », est directement exigé des prêtres, avec un caractère obligatoire, d'avoir la connaissance des prières et des sacrements de base.

En plus de cela, chaque évêché doit posséder son école. En pratique, cathédrales et monastères doivent ouvrir une école destinée aux clercs et aux moines, et en plus organiser des cours gratuits à qui le voudraient bien (pour la lecture et l'écriture, la religion, etc.).

Le chapitre 72 de cette célèbre ordonnance *Admonitio generalis* de 789 demande par exemple :

« que les prêtres attirent vers eux non seulement les enfants de condition servile, mais aussi les fils d'hommes libres. Nous voulons que soient fondées des écoles où les enfants puissent [apprendre à] lire. Dans chaque monastère ou évêché, corrigez scrupuleusement les psaumes, les notes [l'écriture sténographique], le chant [d'église], le comput [calcul], la grammaire

et les livres religieux ; parce que souvent, ceux qui souhaitent bien prier Dieu le font mal à cause de livres non corrigés.

Ne permettez pas que vos élèves les altèrent, soit en les lisant, soit en les écrivant ; et s'il faut copier les Évangiles, le psautier ou le missel, que des hommes d'expérience les transcrivent avec le plus grand soin. »

Ce sont ces cours qui sont à l'origine de l'affirmation selon laquelle Charlemagne a inventé l'école. En réalité, il a appelé à l'organisation du personnel de ce qui devra être l'appareil d'État.

Charlemagne avait véritablement compris le besoin d'une assise idéologique à son royaume ; si peu cultivé, il comprenait la valeur de la culture, et il envoya ainsi à l'abbé de Fulda la lettre *De litteris colendis* (De la culture littéraire).

Cela n'est cependant pas tout et c'est là qu'on arrive au second aspect : celui du contrôle du personnel administratif. Charlemagne instaure en effet des *missi dominici* (« envoyés du seigneur », en latin), c'est-à-dire des envoyés du roi qui vérifient les activités des représentants du roi au niveau local.

L'un d'entre eux sera Théodulf, évêque d'Orléans (et archevêque par la suite) également à l'origine d'une célèbre chapelle avec une mosaïque de type byzantine, à Germigny-des-Prés.

Notamment calligraphe et poète, Théodulf va non seulement enseigner selon les principes de Charlemagne et donner un « modèle » au clergé, mais il va être le principal théologien du régime, notamment lors d'une polémique sur le culte des images écrite à la demande de Charlemagne. Théodulf va également superviser la retraduction de textes latins et hébreux, considérés par Charlemagne comme étant imparfaits.

Théodulf rejetait absolument et formellement tout culte des images, toute représentation du

Christ et des Saints, mais comme théologien de Charlemagne, il a accepté de prôner une ligne conciliatrice par rapport à l'empire byzantin (qui lui reconnaissait le culte en utilisant des images).

Il dit ainsi dans son œuvre destinée au pape, contre son avis mais déjà dans l'esprit de la fusion politique et religion : « À l'endroit des images, nous ne blâmons rien, si ce n'est leur adoration ; aussi permettons-nous qu'il y ait des images dans les basiliques des saints, non dans un but d'adoration, mais pour rappeler leur action et embellir les murs. »

Pour asseoir cette dimension politique, et asseoir une position de « centre », Charlemagne met le premier un terme à la vie itinérante des rois, et fixe en 790 son palais à Aix-la-Chapelle.

C'est la naissance d'une cour stabilisée, avec autour d'elle des architectes, des peintres, des calligraphes, mais pas seulement : le palais qui disposera lui-même d'une école de haut niveau, destiné bien entendu à former les fils de la plus haute aristocratie.

Le responsable de cette école fut Alcuin d'York (en vieil anglais Ealhwine, en latin Albinus), qui organisa également les enseignements pour le clergé, en se fondant sur la culture antique, avec les Trivium (grammaire, dialectique et rhétorique) et Quadrivium (arithmétique, musique, géométrie et astronomie).

On lui attribue souvent l'écriture du *Capitulaire De Villis*, document donnant les ordres aux intendants de Charlemagne.

Au début du IX^e siècle, on a donc le principe d'une exigence intellectuelle et culturelle de haut niveau, s'appuyant sur le clergé dont les structures sont littéralement récupérées par Charlemagne.

La tendance était bien sûr déjà présente. Son grand-père Charles Martel, figure « chrétienne » importante de par sa victoire sur les armées musulmanes en 732, attribuait déjà des charges abbatiales et épiscopales à des parents ou à des hommes de confiance.

Son père Pépin le Bref avait lui-même décidé d'imposer aux moines la règle de Saint-Benoît leur imposant un certain style de vie et de travail (activité manuelle, lecture des textes sacrés avec notamment prière personnelle, office divin, autorité d'un abbé...).

C'est le même Pépin le Bref qui a permis l'instauration d'un État papal en 756.

C'est un processus d'assimilation du clergé par les Carolingiens qui se déroule très rapidement, et voilà pourquoi Charlemagne, roi des Francs en 768 et roi des Lombards en 774, effectue des pèlerinages à Rome en 774, et en 781, avec comme point culminant le sacre en tant qu'empereur, à Rome le jour de Noël 800.

Charlemagne est alors un empereur régnant sur des peuples différents, mais les unifiant sous une idéologie unique : le christianisme, en tant que vecteur de la connaissance, du savoir, de l'érudition, en tant que pourvoyeur du personnel administratif de l'État.

Voilà pourquoi Charlemagne a poussé le christianisme à n'avoir partout qu'un seul style de liturgie : c'est pour des besoins d'unification. Les peuples de l'empire parlaient différentes langues, mais toutes les célébrations religieuses étaient en latin, langue de l'administration fournie par le christianisme et ses structures.

D'où le souci des carolingiens de faire se fusionner leurs propres structures avec la direction du personnel religieux et de faciliter l'émergence idéologique : est même lancé une écriture en minuscule, dite « minuscule caroline », censée favoriser la lecture et l'écriture.

Charlemagne, un Franc, a dépassé le statut de simple « roi des Francs » et n'est pas tombé dans le travers de vouloir « redevenir » un Auguste, un empereur romain. Il a placé l'empire dans le christianisme, lui donnant une légitimité comme intermédiaire entre la terre et le ciel.

Alors, le petit-fils de Charlemagne (843-877) pourra revendiquer la formule « Gratia Dei Reix », c'est-à-dire « Roi par la grâce de Dieu. »

Ce sera là le modèle de la féodalité, et c'est cette fusion-assimilation du christianisme par les royaumes qui donne naissance à l'art roman.

Sur le plan culturel-idéologique, on peut parler de l'âge roman comme la première étape de l'établissement véritable de la féodalité, du premier développement des cadres nationaux en Europe et, pour ce qui nous concerne, en France.

3. Naissance de l'art roman comme nouveau christianisme

L'art roman est donc l'idéologie propre à une époque, époque caractérisée par l'intégration de l'appareil du clergé dans le nouvel État fondé sur l'aristocratie.

Cependant, le clergé avait déjà une existence en tant que telle, et une idéologie, consistant en le « monachisme » (du terme « moine ») ; dans les siècles précédents la formation d'un État véritable, le clergé vivait à l'écart du monde. Il était à l'écart du monde, cherchant un appui dans la population, sans se mêler véritablement du cours des choses.

Il existait des monastères, mais ils étaient composés de laïcs et formaient une sorte d'intermédiaire ermite entre les laïcs et le clergé, qui entendait se préserver le plus possible de la société.

Le monde était divisé, pour le christianisme, entre les laïcs dans le monde matériel d'un côté et, de l'autre, le clergé « purement » tourné vers la spiritualité.

Par conséquent, l'idéologie de ce qu'on peut appeler « l'âge roman » renverse cette culture et combat le monachisme. Une grande figure idéologique est ici Adalbéron de Laon (mort en 1030 ou 1031).

Adalbéron de Laon a en effet théorisé dans son Poème au roi Robert la conception d'une société divisée en trois corporations intimement liées.

Cette théorie des « ordines » considère qu'il existe des « oratores » (ceux qui prient), des pugnatores (ceux qui combattent) et des laboratores (ceux qui travaillent).

C'est une conception qui est le fruit direct de la formation du nouvel État, par les conquérants Francs récupérant le clergé et entendant « sacraliser » la domination sur les paysans, réduits au servage.

Il ne s'agit par conséquent pas du tout d'un « schéma mental » propre aux « Indo-européens » comme l'a imaginé le théoricien d'extrême-droite Georges Dumézil (le concept est connu comme les « fonctions tripartites indo-européennes »).

Il fallait donc, par conséquent, que les monastères soient arrachés au repli social et soient directement mis en liaison avec l'aristocratie. C'est cette réorganisation qui va impulser l'art roman.

L'étape significative va être l'établissement de monastères soutenus par le régime et disposant de lopins de terre. La vie monacale ne va ainsi plus être un prolongement ermite des débuts du christianisme, comme elle l'était jusqu'au IX^e siècle, mais un moyen de participer à la société, de diffuser l'idéologie.

C'est cela qui a nécessité l'art roman, et qui va faire que l'époque de la « renaissance carolingienne » est marquée par la construction de 400 monastères, 27 cathédrales, 100 palais.

Les monastères vont donc être de véritables « bases » culturelles-idéologiques du régime.

Les futurs moines d'ailleurs, pour les rejoindre, doivent offrir des terres, ce qui présupposait la possession de terres et ainsi une appartenance à l'aristocratie. Les nouveaux monastères sont l'expression même de l'assimilation du clergé par l'aristocratie.

Ce n'est pas tout : il fallait bien entendu assimiler les anciens monastères. Cela a été permis par une autonomie relative, puis pratiquement complète, du clergé par rapport à l'aristocratie.

Là est le paradoxe : l'aristocratie a infiltré la direction du clergé, mais pour que tout le clergé soit assimilé, il fallait que la nouvelle direction ait les mains libres. Une fois qu'elle les avait, et disposant en plus de terres, sans compter l'origine aristocratique des nouveaux dirigeants, alors il n'y avait plus de raison de se soumettre.

Adalbéron de Laon avait ainsi théorisé une conception des trois ordres fonctionnant « par le haut » ; en réalité, cette vision idéaliste et corporatiste ne pouvait exister en raison des contradictions existantes, tant entre les serfs et les classes dominantes, qu'au sein des classes dominantes elles-mêmes.

Ainsi, l'ordre de Cluny est formé par Guillaume I^{er}, duc d'Aquitaine et profite d'une protection papale le mettant à l'abri de toute intervention extérieure. Le monastère de Cluny a sa propre monnaie, possède des écoles, et commence à intégrer d'autres monastères dans une sorte de « réseau » dirigé par l'abbé de Cluny. Il deviendra vite une véritable abbaye (elle sera détruite lors de la révolution française).

Le quatrième abbé, Mayeul, un grand aristocrate et qui deviendra même un « saint », deviendra même « l'arbitre des rois » de par la force du réseau de l'ordre de Cluny.

Le cinquième abbé, Odilon de Mercœur qui succède donc à Mayeul, va par la suite continuer le renforcement de l'ordre, en organisant notamment la vocation des cadets de grandes familles, tissant des liens encore plus forts entre clergé et aristocratie.

Ce sont pas moins de 2000 prieurés (monastères soumis à une abbaye) que contrôle Cluny au XII^e siècle.

Et fort logiquement, Cluny joua un rôle contre la simonie (achat de postes dans le clergé par l'aristocratie) et le nicolaïsme (le refus du mariage des prêtres, alors possible pour les ordres mineurs et plus ou moins possible pour les autres si le mariage avait été réalisé avant la promotion).

C'est-à-dire que le célibat des prêtres se produit

au XI^e siècle, comme conséquence de l'effort d'indépendance du clergé par rapport à l'aristocratie. L'art roman n'est pas que l'art de l'aristocratie intégrant le clergé, il est aussi celui du clergé issu de l'aristocratie et conquérant son indépendance par rapport à l'aristocratie. Il y a là un mouvement dialectique au cœur de l'art roman, de ses valeurs, de son esthétique.

Nous verrons par la suite que l'ordre cistercien aura avec l'art gothique un rapport similaire à celui de l'ordre de Cluny avec l'art roman.

4. Civitas Dei

L'art roman obéit en fait et en quelque sorte au principe de « Civitas Dei » ; une citoyenneté religieuse devient possible, il ne faut plus refuser le monde et vivre reclus, mais façonner une société conforme aux enseignements du christianisme.

En arrière-plan, on a l'œuvre de Saint Augustin, *De Civitate Dei contra paganos* (la Cité de Dieu contre les païens), datant du Ve siècle.

Par conséquent, la liturgie de l'âge roman, façonnée par l'ordre de Cluny, vise le fastueux dans la mesure où il faut de grandes salles, où les moines peuvent se rassembler par dizaines et dizaines. Dans le même ordre d'idées, les bâtiments pour les pèlerins de passage doivent marquer les esprits, comme par exemple à Vézelay et Saint Gilles, sur la route de Saint-Jacques de Compostelle.

On retrouve par conséquent des tympans et des chapiteaux. Les chapiteaux sont les parties supérieures de colonnes, avec des ornements. Le mot tympan désigne une membrane tendue (comme entre l'oreille externe et l'oreille moyenne) et, en architecture, une décoration semi-circulaire qui existait déjà à Rome.

En raison des références architecturales romaines justement, on parle d'art « roman » (l'expression a été forgée par l'historien français Charles de Gerville au XIX^e siècle).

Le tympan symbolise souvent le jugement dernier : il s'agit de marquer les esprits. Sur celui de Saint Hilaire, en Saône et Loire, on peut voir un pape aux toilettes (son trône, juste en face, est vide), qui meurt donc sans avoir pu se confesser une dernière fois, et par conséquent on voit les diables arracher son âme (par la bouche), représentée par un enfant.

Cependant, cela posait un problème théorique majeur. En effet, le premier christianisme se mettait à l'écart du monde. Or, si le nouveau christianisme considère qu'ici-bas il peut exister une vie suivant les règles du Civitas Dei, alors il y a toute une complexité qui se surajoute.

Si auparavant il y avait ceux et celles qui iraient au paradis et les autres en enfer, avec une coupure très stricte et unilatérale, la revendication de la vie terrestre multiplie les possibilités de « pécher » et le risque est que, devant l'impossibilité d'être « pur », les masses se détournent de la religion, considérée comme impraticable.

C'est pourquoi, dans le prolongement de l'âge roman, au XIII^e-XIII^e siècle, émergera la notion de « purgatoire » qui sera intégrée dans la théologie chrétienne.

A côté de cela, et ce dès l'âge roman, le principe des « reliques » va se généraliser, au point que même des bouts d'os des saints seront considérés comme des reliques à part entière. La religiosité populaire s'est précipitée dans le culte des saints et les églises se devaient d'en posséder, par prestige tant religieux que politique, puisque les pèlerinages permettaient de véritables mobilisations populaires.

Le picard Guibert de Nogent (vers 1055 - vers 1125), un des chroniqueurs de la première croisade, a écrit une œuvre au sujet des reliques, *De Pignoribus sanctorum* (Les reliques des Saints). Il y a décrit les nombreuses superstitions et les trafics. Il raconte ainsi :

« « Sachez, s'écriait-il, sachez que dans cette petite boîte est renfermé un morceau du pain que notre Sauveur a broyé —

masticavit — de ses propres dents. Et si vous hésitez à me croire, voilà un éminent personnage (c'est de moi qu'il parlait), dont vous connaissez tous la vaste science, qui pourra confirmer mon dire, s'il en est besoin. » — J'ai rougi, intimidé surtout par la présence de tous ces gens que je savais disposés à défendre le fourbe. Je me suis tu, plus pour éviter les invectives des assistants que par crainte de l'orateur lui-même, que j'aurais dû sur-le-champ dénoncer comme faussaire. Que dirai-je ? Ni les moines, ni les clercs ne s'abstiennent de ces honteux trafics, au point de faire, en ma présence et sans que j'aie le courage de m'y opposer, des déclarations hérétiques touchant notre foi. »

Ce qu'on voit surtout ici, c'est que le christianisme est bien un mélange de platonisme tardif, influencé par les « néo-platoniciens » (Plotin, Proclus), de type magique, et le stoïcisme (l'aristotélisme tardif et décadent).

Le christianisme propose ni plus ni moins qu'un culte des saints où ceux-ci sont une porte vers le Ciel et Dieu lui-même ; le nouveau christianisme porte en lui une sacralisation de son propre personnel.

Cela est sans aucun doute un effet inattendu aux yeux de l'aristocratie, qui pensait simplement disposer d'un personnel administratif façonnant des dispositifs idéologiques mobilisant les masses en leur faveur.

Le culte des saints qui se développe à l'âge roman souligne que les masses cherchent des issues, et aussi que le clergé n'hésite pas à s'émanciper de l'aristocratie qui l'a formé. Le point culminant sera la politique d'affirmation de la papauté par le pape Grégoire VII, qui forcera Henri IV du Saint-Empire à effectuer la fameuse pénitence de Canossa.

A cette occasion, le roi dut effectuer un voyage en plein hiver pour s'agenouiller devant le pape pour que soit levée son excommunication provoquée par le refus royal d'abandonner au

profit du pape la nomination des évêques. Cela sera lourd de conséquences historiques et jouera bien sûr plus tard au profit de la volonté nette des princes allemands à rompre avec le pape.

L'âge roman est ainsi constitué d'une idéologie dont l'aristocratie est à l'origine, mais dont le vecteur s'est affirmé en autonomie, voire en indépendance. Dans cet esprit de Civitas Dei, on retrouve dans l'art roman le thème de la « Jérusalem céleste ».

Et on le retrouve politiquement : la preuve de l'indépendance du clergé consiste en les multiples croisades, lancées par le christianisme. Le contrôle de Jérusalem aurait marqué la primauté absolue du clergé sur les aristocraties européennes et leurs différentes volontés d'empire.

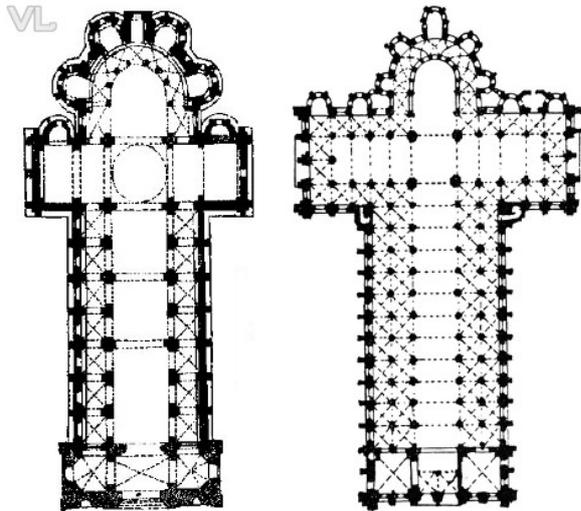
On estime que pas moins de 22 millions de personnes périront en raison de ces croisades dont le principe même repose sur le processus d'autonomisation de l'Église.

5. Plan des églises, rôle des voûtes et figure du Christ

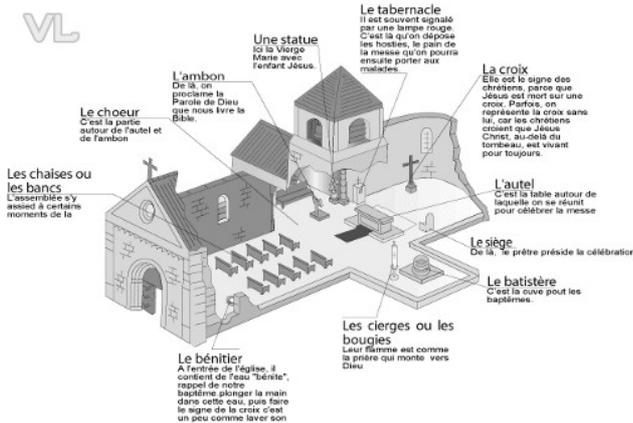
A partir du moment où l'art roman est une synthèse idéologique d'une époque historique, alors on doit retrouver dans ses formes des rapports avec les valeurs culturelles-idéologiques dominantes.

Or, nous avons vu que le clergé avait gagné en autonomie lors de la genèse de l'âge roman, avec en arrière-plan la conception de la Civitas Dei.

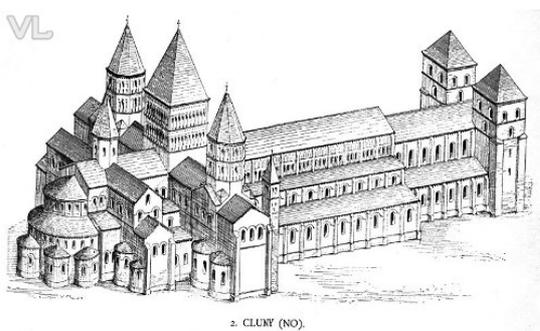
On ne sera donc pas étonné que l'église forme une croix. Voici par exemple le plan de la Basilique Notre-Dame-du-Port, de Clermont-Ferrand, et celui de l'abbatiale Saint-Austremoine d'Issoire (juste à côté se trouvant le Centre d'art roman Georges-Duby).



Voici une vue de l'intérieur, pour bien comprendre la disposition.



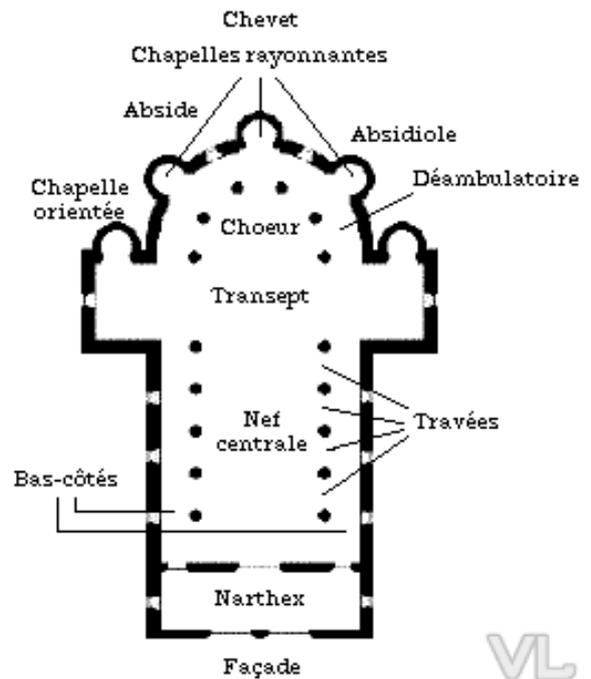
Voici à quoi cela ressemble construit, avec l'abbaye de Cluny.



Bien entendu, il y a tout un vocabulaire très complexe pour décrire les différentes parties. L'entrée immédiate s'appelle le narthex, la

première partie la nef, la zone transversale donnant la forme de croix s'appelle le transept, puis la fin où est le clergé est nommé le prolongement de la nef.

Chaque partie est également subdivisée. Voici un exemple avec l'église de Saint-Nectaire.



Si l'on comprend alors que l'église est orientée vers l'Est, alors on a la clef pour résoudre la question de la nature de l'architecture de l'âge roman.

L'église se présente comme un passage – d'où le symbole de la croix, « clef » de ce passage – qui permet d'accéder à l'autre monde. Il faut ainsi un maximum d'éloignement entre l'entrée et là où se trouve la croix et le personnel religieux exerçant son office.

Il ne doit rien y avoir de non-religieux, d'où la réussite de l'ordre de Cluny à ce que l'aristocratie cesse d'utiliser, pour des procès par exemple, l'aile ouest qui formait une sorte de pré-église, qui a donc par la suite été automatiquement intégrée au reste.

C'est néanmoins dans la partie ouest que l'on va trouver la « loge » pour les aristocrates, qui disposent d'un accès en hauteur, symbole de

leur privilège et de leur importance.

Car là est l'aspect central : toute la population va à l'église. C'est une tradition obligatoire, un devoir social. Par conséquent, les églises doivent être en mesure d'accueillir les fidèles.

Et le climat européen connaissant de grandes variations de température, il a fallu que les bâtiments soient solides et fermés.

C'est là qu'on découvre de manière matérialiste pourquoi les églises ont des formes voûtées. Car si l'on veut couvrir une salle, il n'y a que deux moyens. Soit soutenir le plafond par des piliers, mais alors ce n'est pas pratique pour un office, il n'y a pas de vue globale, de sentiment d'unité sans bornes. Soit on utilise le principe de la voûte. Une voûte « referme » le plafond, à condition que les murs de côté soient très solides (voilà pourquoi ils sont renforcés à l'extérieur).

On comprend donc la forme des églises. D'un côté, il y a la croix, bien que cela ne saute pas forcément aux yeux aujourd'hui, les églises étant imbriquées dans des quartiers le plus souvent. A côté de cela, il y a la salle.

En fait, l'âge roman est le premier où la population se rassemble véritablement ensemble. Les salles de l'antiquité gréco-romaine ne rassemblait au mieux que des « hommes libres. »

L'âge roman, par contre, est l'âge où les masses passent un palier : elles nient l'esclavage. Bien entendu, il y a encore des rapports de domination, forts aigus. Mais les maîtres consistant en les aristocrates ont des devoirs.

Ils peuvent les contourner, mais pas systématiquement, l'unité sociale étant à ce prix. Les églises sont le témoignage de cette unité, absolue qui plus est dans l'au-delà.

Le monde matériel est ainsi imparfait, mais de toutes manières, les conditions de vie à l'intérieur de ce mode de production ne permettent pas un grand épanouissement. Voilà pourquoi dans une mesure importante, il cède la place à une valorisation de l'au-delà, de la

Jérusalem céleste en tant que monde idéal à venir, lors du retour de Jésus Christ.

Les voûtes sont le symbole d'un passage, d'une sorte de couloir aboutissant à Dieu avec, en plus, une dimension sociale totale : contrairement à la société esclavagiste, tout le monde est concerné.

C'est un saut qualitatif très important et le « Dieu » chrétien comme concept est ici un passage progressiste et nécessaire. Il permet de passer à un mode de production supérieur, à une unité supérieure de l'humanité.

Sur le plan individuel également, le Dieu chrétien permet l'émergence de rapports nouveaux, que la brutalité de l'esclavage ne permettait pas.

Hegel a raison de constater que :

« Dans le ressuscité, dans celui qui était ensuite monté aux cieux, l'image retrouva la vie et l'amour, la représentation de son unité. Dans cette nouvelle union de l'esprit et du corps, l'opposition du vivant et du mort disparaissait, elle trouvait sa conciliation en un Dieu ; la nostalgie de l'amour s'est découverte elle-même comme nature vivante et peut désormais jouir d'elle-même ; son adoration est désormais la religion de la communauté ; le besoin religieux trouve sa satisfaction dans ce Christ ressuscité, dans cette vie qui a pris figure. »

(L'esprit du christianisme et son destin)

Le christianisme établit la possibilité d'une vie où règne la compassion ; c'est pour cela qu'au XIXe siècle et au XXe siècle, le philosophe décadent Nietzsche et les nationaux-socialistes allemands le rejetteront comme idéologie des « faibles ».

Dans la mesure où la figure du Christ est à la fois terrestre et divine, alors l'amour est au moins en partie possible sur terre. C'est une négation de la barbarie, et l'église est le lieu idéologique de ce refus.

Voilà pourquoi Hegel a bien noté que le christianisme ne propose pas un Dieu lointain, absent depuis des siècles, comme le fait le judaïsme, mais un Dieu présent perpétuellement et « portant » le monde.

L'islam fait de même et le judaïsme rénové parallèlement à la même période s'adaptera similairement (avec la conception kabbaliste notamment).

Hegel constatait ainsi :

« Mais en tant qu'esprit, Dieu consiste essentiellement à être pour un autre, c'est-à-dire à se révéler ; il ne crée pas le monde une fois, il est le créateur éternel, cette activité éternelle de se révéler ; il est cela, cet actus [cette poursuite, processus en cours]. C'est là son concept, sa détermination.

La religion est ainsi la religion manifeste, car elle est esprit pour l'esprit. Elle est la religion de l'esprit et non pas ce qui est secret, elle n'est pas fermée mais manifeste, elle est pour un autre, mais un autre qui n'est que momentanément un autre ; Dieu est ce processus, il pose l'autre et le supprime dans son mouvement éternel. L'esprit consiste ainsi essentiellement à s'apparaître à soi-même, à se manifester. »

(Leçons sur la philosophie de la religion)

« Dieu » est le miroir de l'activité humaine : on comprend pourquoi le protestantisme naîtra avec la forme qu'il a eu. Le protestantisme n'est que le miroir modifié selon les exigences pratiques de la bourgeoisie naissante.

Et la figure du Christ est cruciale, car c'est le Christ qui est humain, et tout ce qui est humain est d'une certaine manière Christ. En étant « chrétien » c'est-à-dire d'une certaine manière comme le Christ, l'humain prend les attributs du Christ sur Terre, c'est-à-dire que, dans le monde matériel, il peut faire des choix, agir, s'approprier... mais de manière aliénée.

Pour autant, avec le christianisme, l'être humain s'affirme comme universel ; il rejette le

tribalisme et ce, définitivement, car il souligne la dimension universelle, même si uniquement véritablement dans l'au-delà.

Le « Dieu » des humains est bien un miroir ; le « Dieu » qui a tout fait devient indirectement la considération de l'humanité sur toute la réalité terrestre. L'idée d'un « tout » s'affirme ; Hegel explique ainsi :

« Ce n'est pas seulement lorsque l'homme vient au monde qu'il est celui qui répand la lumière ; [la lumière] est aussi dans le monde lui-même, le monde est tout entier avec toutes ses relations, toutes ses déterminations, l'œuvre de l'homme se développant sans que le monde dans lequel ces rapports vivent l'ait reconnu, ait reconnu la totalité de la nature parvenant à la conscience, sans qu'elle soit venue à la conscience du monde.

Le monde des hommes est ce qui est le plus authentiquement sien, ce qui lui est le plus apparenté, mais les hommes refusent de l'accueillir, le traitent comme un étranger.

Ceux, au contraire, qui se reconnaissent en lui, reçoivent de ce fait une puissance qui n'exprime pas une force nouvelle, une nouvelle réalité vivante, mais seulement le degré, l'égalité ou l'inégalité de la vie ; ils ne deviennent pas autres, mais ils reconnaissent Dieu et se reconnaissent comme enfants de Dieu, plus faibles que lui, mais de même nature, dans la mesure où ils prennent conscience de ce rapport de l'homme comme répandant la lumière véritable, découvrant leur essence, non dans une réalité étrangère, mais en Dieu. »

(L'esprit du christianisme et son destin)

L'église de l'âge roman est ainsi la porte menant à ce miroir.

6. L'église, le jugement dernier, la justice divine

« Puis je vis dans la main droite de

celui qui était assis sur le trône un livre écrit en dedans et en dehors, scellé de sept sceaux. Et je vis un ange puissant, qui criait d'une voix forte : Qui est digne d'ouvrir le livre, et d'en rompre les sceaux ? Et personne dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ne put ouvrir le livre ni le regarder. Et je pleurai beaucoup de ce que personne ne fut trouvé digne d'ouvrir le livre ni de le regarder. »

L'apocalypse selon Saint-Jean, dont sont tirés les citations ci-dessus, est un texte d'une force incroyable ; il n'est pas difficile de deviner les impressions qu'il pouvait laisser sur les masses à l'époque de leur écriture. Ce document, fort logiquement, est d'une importance culturelle-idéologique capitale pour l'âge roman.

En effet, nous avons vu que l'église est ce qui permet d'accéder au divin. Telle est sa fonction idéologique de par la formation de la monarchie.

Fort logiquement, le porche de l'église représente bien souvent la parousie racontée dans l'apocalypse : Jésus assis sur son trône, jugeant et établissant le royaume de Dieu sur Terre.

Cela est nécessaire, car la sortie de l'esclavagisme nécessite d'ouvrir une perspective générale : à la vie meilleure par rapport à l'esclavage dans le présent se conjugue la vie heureuse dans le futur. Le jugement dernier apparaît comme l'établissement de la justice que personne à Dieu ne peut établir, tout du moins à l'époque selon les masses.

Le motif du jugement dernier devient courant avec l'époque carolingienne et systématique sur les tympans des églises, ces grands frontons à leurs ouvertures.

Nul hasard à cela : sans l'établissement de la royauté terrestre, pas de possibilité idéologique d'une royauté céleste. La monarchie a besoin de l'église, et l'église se pose elle-même comme « royale », mais sur un autre plan.

« Après cela, je vis quatre anges debout aux quatre coins de la terre ; ils

retenaient les quatre vents de la terre, afin qu'il ne soufflât point de vent sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

Et je vis un autre ange, qui montait du côté du soleil levant, et qui tenait le sceau du Dieu vivant ; il cria d'une voix forte aux quatre anges à qui il avait été donné de faire du mal à la terre et à la mer, et il dit : Ne faites point de mal à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué du sceau le front des serviteurs de notre Dieu. »

Fort logiquement également, le fronton doit être un symbole plus puissant que la royauté elle-même, puisque Dieu est au-dessus du roi.

Il y a un exemple connu en France : à l'époque de la rébellion cathare, Raymond VI de Toulouse (1156-1222), pour avoir tué un représentant du pape, dut faire amende honorable en allant nu (tel Adam chassé du paradis) jusqu'à l'entrée de l'église Saint-Gilles dans le Gard.

Pour passer la porte, il faut en effet le mériter ; l'église est un passage vers le monde céleste. De même que l'église est une porte vers Dieu, la porte de l'église a une grande valeur et est une allusion symbolique ici à ce que raconte l'apôtre Jean quant à un propos de Jésus :

« Je suis la porte : si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé. »

On trouve ainsi souvent sur les frontons des lions, symboles du roi Salomon et de sa justice (par exemple à la cathédrale Saint-Trophime à Arles). La porte est le symbole de la négation de la barbarie.

Par conséquent aussi, l'espace devant la porte devient un espace de sécurité et de confiance. Les contrats des marchands sont effectués à cet endroit, jusqu'à une interdiction en 813. Par contre, de nombreux actes juridiques sont rendus sur le parvis d'églises : à Perrecy-les-Forges en 1108 (« in galilea »), à Ferrare en

1140 (« sub portico »), à Regensbourg en 1183 (« in atrio »), à Francfort en 1232 (« ante gradus ecclesie »), etc.

Dans certains cas, les promesses se font également sur le parvis, en tenant dans certains cas dans une main l'anneau sur la porte de l'église. Ce fut aussi le cas des mariages, le couple marié n'allant à la messe qu'après les promesses faites.

« Quand il ouvrit le septième sceau, il y eut dans le ciel un silence d'environ une demi-heure. Et je vis les sept anges qui se tiennent devant Dieu, et sept trompettes leur furent données.

Et un autre ange vint, et il se tint sur l'autel, ayant un encensoir d'or ; on lui donna beaucoup de parfums, afin qu'il les offrît, avec les prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône.

La fumée des parfums monta, avec les prières des saints, de la main de l'ange devant Dieu. Et l'ange prit l'encensoir, le remplit du feu de l'autel, et le jeta sur la terre. Et il y eut des voix, des tonnerres, des éclairs, et un tremblement de terre.

Et les sept anges qui avaient les sept trompettes se préparèrent à en sonner. Le premier sonna de la trompette. Et il y eut de la grêle et du feu mêlés de sang, qui furent jetés sur la terre ; et le tiers de la terre fut brûlé, et le tiers des arbres fut brûlé, et toute herbe verte fut brûlée.

Le second ange sonna de la trompette. Et quelque chose comme une grande montagne embrasée par le feu fut jeté dans la mer ; et le tiers de la mer devint du sang. »

De la même manière, se réfugier dans une église, c'est être inaccessible au pouvoir de la justice royale. C'est le fameux « droit d'asile », le terme venant du grec « asulo », adjectif signifiant inviolable.

Historiquement, ce sont les persécutions des chrétiens qui poussèrent à reconnaître culturellement la possibilité de se réfugier.

Saint Augustin explique ainsi :

« si nous avions voulu distinguer, afin que soient enlevés de l'église ceux qui font le mal, il n'y aurait pas de lieu où cacher ceux qui font le bien : si nous avions voulu permettre que les coupables soient enlevés d'ici, il n'y aurait pas de lieu où les innocents fuiraient. Ainsi est-il mieux que les coupables soient à l'abri de l'église plutôt que les innocents en soient arrachés. »

Très vite cependant, cette dimension d'abri face aux persécutions cède la place à la question symbolique. L'église a bien entendu favorisé, presque dès le départ, cette « mystique » de l'église comme lieu sacré où la « justice des hommes » ne saurait intervenir. Le canon 5 du concile d'Orange, en 441, « interdit de livrer ceux qui se sont réfugiés dans les églises et veut que l'on respecte la sainteté du lieu. »

Le pouvoir royal, quant à lui, a toujours essayé de contrer cela, mais de manière mesurée, afin finalement d'utiliser cela comme « zone tampon. » La justice issue de la période barbare était particulièrement rude et expéditive et le droit d'asile faisait gagner du temps, perturbait l'application immédiate de la justice, voire empêchait les affrontements entre fractions féodales.

Pour cette raison finalement, Louis le Pieux, en 817, « accorde, par avance, la grâce de la vie à celui qui se réfugie dans une église au cours d'une rixe et tue son adversaire en se défendant. »

Le droit d'asile est ici restreint à des cas particuliers, et plus l'État se renforcera, plus il saura gérer avec sa justice modernisée ces cas « spéciaux » et, par conséquent, il supprimera progressivement mais sûrement le droit d'asile, qui sous François Ier n'a déjà plus de sens, avant d'être aboli dans toute l'Europe au milieu du XVIIIe siècle.

« Je vis un autre ange puissant, qui descendait du ciel, enveloppé d'une nuée ; au-dessus de sa tête était l'arc-en-ciel, et

son visage était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu.

Il tenait dans sa main un petit livre ouvert. Il posa son pied droit sur la mer, et son pied gauche sur la terre ; et il cria d'une voix forte, comme rugit un lion.

Quand il cria, les sept tonnerres firent entendre leurs voix. Et quand les sept tonnerres eurent fait entendre leurs voix, j'allais écrire ; et j'entendis du ciel une voix qui disait : Scelle ce qu'ont dit les sept tonnerres, et ne l'écris pas.

Et l'ange, que je voyais debout sur la mer et sur la terre, leva sa main droite vers le ciel, et jura par celui qui vit aux siècles des siècles, qui a créé le ciel et les choses qui y sont, la terre et les choses qui y sont, et la mer et les choses qui y sont, qu'il n'y aurait plus de temps, mais qu'aux jours de la voix du septième ange, quand il sonnerait de la trompette, le mystère de Dieu s'accomplirait, comme il l'a annoncé à ses serviteurs, les prophètes. »

Ce qu'il faut également bien noter pour saisir l'âge roman, c'est que la morale se développe pour la première fois à l'échelle des masses elles-mêmes. Auparavant, l'esclavage ne permettait pas de règles pour les masses soumises aux maîtres.

Dans les cas où c'est la gens qui prédominait, comme chez les peuples germaniques, l'égalité de fait ne permettait pas l'élaboration d'une haute culture, mais seulement la reproduction semi-patriarcale des valeurs sociales.

Avec l'âge roman, on a pour la première fois posé une morale universelle, et même à l'échelle cosmique puisque cette morale est censée être divine.

Par conséquent, la figure du diable est omniprésente dans les églises. Elle est là comme figure éducative, pour renforcer la scission entre le bien et le mal, entre ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire.

Ce n'est pas seulement l'idée de faire peur mais bien plus la valorisation générale dans les masses de valeurs humaines : ne pas tuer, ne pas

voler, etc. La mise en avant du diable dans l'au-delà va de pair avec la critique des valeurs inhumaines ici-bas.

C'est ainsi qu'il faut considérer les diables qui sont montrés, comme ceux très connus de la collégiale Saint-Pierre de Chauvigny, en Poitou-Charentes.

On doit considérer ici cela sous l'angle de la contradiction entre travail intellectuel et travail manuel. Les qualités intellectuelles sont développées, arrachées au réel immédiat.

De la même manière, la contradiction entre villes et campagnes commence à s'affirmer. Le monument culturel relatif à cela est le *Physiologos*, document du tout début du christianisme, datant d'autour de 200 après Jésus-Christ, et qui connaîtra un succès retentissant.

Il s'agit d'un bestiaire, les bestiaires vont faire partie de la littérature de l'époque et sont notamment connus ceux d'Ashmole, d'Aberdeen,

A l'intérieur du *Physiologos*, on trouve présentés, dans 55 histoires, des animaux réels, imaginaires, voire même des humains particulièrement étranges, comme les Sciapodes, peuple muni d'une seule jambe avec un pied énorme leur permettant d'aller très vite.

Parmi les animaux imaginaires, on trouve notamment le phénix (comme celui représenté par exemple à l'Abbaye aux Dames à Saintes), symbole du Christ et de sa résurrection, ou encore la licorne, qui elle représente la trahison du Christ (et est ainsi mise à mort en étant piégée, par des chasseurs, à l'aide d'une vierge).

La nature cesse d'être reconnue pour elle-même : elle est désormais un lieu où se déroule également la bataille entre le bien et le mal, l'utile et l'inutile.

« Et il y eut guerre dans le ciel. Michel et ses anges combattirent contre le dragon. Et le dragon et ses anges combattirent, mais ils ne furent pas les plus forts, et leur place ne fut plus trouvée

dans le ciel.

Et il fut précipité, le grand dragon, le serpent ancien, appelé le diable et Satan, celui qui séduit toute la terre, il fut précipité sur la terre, et ses anges furent précipités avec lui.

Et j'entendis dans le ciel une voix forte qui disait : Maintenant le salut est arrivé, et la puissance, et le règne de notre Dieu, et l'autorité de son Christ ; car il a été précipité, l'accusateur de nos frères, celui qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit.

Ils l'ont vaincu à cause du sang de l'agneau et à cause de la parole de leur témoignage, et ils n'ont pas aimé leur vie jusqu'à craindre la mort. C'est pourquoi réjouissez-vous, cieux, et vous qui habitez dans les cieux. »

Paradoxalement, l'art roman accorde une grande place aux corps. Sont représentées des femmes adultères avec des diables, le péché est symbolisé afin de servir d'avertissement. Une œuvre, cependant, est considérée plus en particulier comme un chef d'œuvre absolue de l'art roman.

La Ève représentée à la Cathédrale Saint-Lazare d'Autun a marqué les esprits de par sa sensualité; le clergé l'a d'ailleurs enlevé de l'église au XVIIIe siècle.

On y voit une Ève sensuelle, attrapant nonchalamment le fruit défendu. Sa forme, proche d'un serpent, sous-tend une critique certaine (sans doute y avait-il à côté le diable et Adam) ; néanmoins, la libre expression des formes montre que l'âge roman n'est pas encore une époque où le christianisme a réussi à définitivement rompre avec la réalité sensuelle dans les masses.

Cela tient inévitablement à des restes de matriarcat, comme en témoigne la représentation en Grande-Bretagne des Sheelana-Gig, forme traditionnellement matriarcale.

Le personnage masculin au grand sexe, à l'église San Martín de Tours (Frómista) en Castille, n'est pas à considérer différemment.

L'âge roman n'est pas que le début d'un nouveau mouvement historique : il met également un terme aux périodes précédentes.

C'est pourquoi l'art roman diffère selon les régions, les pays, les nations en formation. Le degré de développement n'est pas le même ; là où l'église n'a pas encore réussi à imposer ses valeurs, il y a fusion – assimilation de l'ancienne culture, donnant une « coloration » différente au christianisme selon les régions.

C'est aussi la preuve que l'art roman est un véritable saut, tant pour l'humanité, que pour les masses. On sort de la culture patriarcale – tribale, pour passer à un stade d'unification supérieure. Bien entendu, la perte des traditions parfois pleines de liberté et d'égalité sont regrettables. Mais elles ne pouvaient subsister et, de toutes manières, le capitalisme les aurait dissoutes, inévitablement, par l'avènement des rapports marchands. Il n'y a donc pas de romantisme qui tienne (et on notera ici le paradoxe que l'extrême-droite a un romantisme païen qui puise massivement dans l'idéologie médiévale).

Il va de soi que l'expression « âge roman » n'est pas forcément nécessaire et qu'on peut intégrer cela dans la féodalité. Néanmoins, c'est bien utile pour bien saisir les moments dialectiques à l'intérieur de la féodalité.

De fait d'ailleurs, la spécificité de l'art roman, de sa culture et de l'histoire qui va avec, a toujours été notée. On peut ainsi donc dire, comme on l'a constaté, que l'âge roman est le moment où la féodalité s'instaure, balayant l'esclavagisme, ainsi qu'une partie significative des restes du matriarcat.

L'âge roman pave la voie à l'âge gothique, qui va permettre, après l'extraction du mode productif précédent, un véritable saut de civilisation.

7. L'art roman, niveau historique du reflet du mouvement de la matière

Il serait faux, bien entendu, de ne pas voir l'amplitude de l'art roman. Car l'art roman fait plus que présenter des restes de matriarcat à côté de l'idéologie générale de l'époque que nous avons appelé l'âge roman.

Ce qui se passe est facile à comprendre. A l'époque, seul l'art roman permettait une représentation. Or, si l'église entend intégrer les masses, il faut qu'elle se présente comme le reflet de la réalité en mouvement, réalité bien entendu perçue comme incompréhensible ou comme relevant de l'ordre divin et statique.

Cela signifie que la complexité même de la réalité des masses doit être intégrée. Ainsi, l'art roman fait ce que la bourgeoisie croit que Rabelais a fait, bien plus tard, avec *Gargantua* et *Pantagruel*.

En pratique, c'est la culture populaire qui est intégrée, de manière littérale, aux églises romanes. Il y a ici toute une histoire à écrire, celle des masses populaires justement.

Pour comprendre à quel point l'art gothique, qui suit l'art roman, « nettoie » cette dimension populaire, il suffit de lire une critique religieuse datant de cette époque :

« Que viennent faire dans vos cloîtres où les religieux s'adonnent aux saintes lectures, ces monstres grotesques, ces extraordinaires beautés difformes et ces belles difformités ?

Que signifient ici des singes immondes, des lions féroces, de bizarres centaures qui ne sont hommes qu'à demi ? (...) Ici l'on voit tantôt plusieurs corps sous une tête, tantôt plusieurs têtes sur un seul corps. (...)

Enfin, la diversité de ces formes apparaît si multiple qu'on déchiffre les marbres au lieu de lire dans les manuscrits, qu'on occupe le jour à contempler ces curiosités au lieu de méditer la loi de Dieu. Seigneur, si l'on ne rougit pas de ces

absurdités, que l'on regrette au moins ce qu'elles ont coûté. »

(*Saint Bernard, Apologie à Guillaume*)

En effet, les restes ouverts de matriarcat sont surtout présents à la périphérie du pouvoir franc, pour ce qu'il en reste aujourd'hui, et des églises accueillent même des femmes avec des serpents. On comprend ce que sera la grande bataille meurtrière contre les sorcières que mènera l'Église.

Pour autant, l'art roman se construit comme la conquête idéologique des masses par l'église s'appuyant sur le pouvoir royal, et même construit initialement par le pouvoir royal, comme on l'a vu.

Alors, la conception des masses, avec toute la richesse de la vie, quasiment kaléidoscopique, est assimilée par l'Église.

On a ainsi des personnages haut en couleurs, au-delà même des restes matriarcaux : des couples enlacés, des personnages avec des gros sexes (surtout masculins), des figures montrant leurs fesses, des acrobates dans des positions incongrues, des monstres tirant la langue...

Parfois, cela peut se prolonger même à travers l'art roman, comme le montre le personnage perdu en haut d'une maison à Bruniquel, dans le Tarn-et-Garonne, datant du XVe siècle.



Bien entendu et comme déjà dit, il s'agit normalement d'enseignement religieux, comme en témoigne le diable venant conquérir un pécheur, ici dans l'abbaye de Puypéroux en Charente.



Ici, c'est une femme que vient chercher le diable,
à l'abbaye de Fleury à Saint-Benoît-sur-Loire.



Et là, c'est un prêteur d'argent, avec deux sacs
d'or, qui se voit susurrer des messages par un
serpent diabolique, à Saint-Parize-Le-Châtel
dans la Nièvre.



C'est un riche roi que le diable cherche ici, à l'église de Cunault dans le Maine-et-Loire.



Cette dimension populaire, centrale dans l'intégration des masses à l'idéologie générale du nouveau pouvoir royal formé sur les décombres de l'esclavagisme, reste à étudier de manière approfondie, par l'État socialiste qui suivra la révolution. Ce qui signifiera aussi préserver l'art roman, la bourgeoisie l'interprétant et ne préservant finalement comme patrimoine que ce

qui la sert.

Il est bien sûr possible de se demander pourquoi le moyen-âge ne fut pas une meilleure période sociale, alors que l'art roman se développait en tant qu'idéologie. De nombreux éléments expliquent cela.

Tout d'abord, les aristocrates faisant partie du soutien au roi s'émancipent, tout comme le clergé s'est émancipé. Les terres remises pour une vie seulement se transforment en terres héréditaires.

Les mottes castrales, mini-forteresses en bois, construites rapidement sur de la terre amassée en motte, se transforment également en châteaux de pierre, dont le donjon est le symbole du châtelain.

C'est une première cassure dans le processus d'unification du pays ; les forces féodales s'arrogent de véritables bastions, exploitant violemment les « manants. » C'est l'instauration de la féodalité telle qu'on la connaît, avec son « chevalier » qui est en fait un agent de répression, et toutes les corvées, taxes, péages, etc.

Cela va provoquer une crise sévère, le clergé étant lésé localement par cette affirmation aristocratique. Va être alors lancé au Xe et XIe siècle le mouvement de la « paix de Dieu », qui va réguler les rapports entre aristocrates locaux d'un côté, population et clergé de l'autre.

C'est en fait surtout une mobilisation de masse en faveur du pouvoir central, qui va en pratique reprendre en main l'organisation du pays, tout en reconnaissant la nouvelle aristocratie locale installée.

Là est le second élément : les masses sont coincées entre le clergé et la noblesse. En Orient, avec la conquête musulmane, les princes ont une hégémonie dans le pays, même le clergé est obligé de se soumettre devant ceux qui permettent justement le triomphe des conquêtes.

Il n'y a pas cela en Europe et, par conséquent, il y a une concurrence au cœur du pouvoir entre

clergé et noblesse, dont le peuple est victime. En Orient et en Afrique du Nord, à la fin de la conquête musulmane, le clergé reviendra pareillement en force et cela en sera fini de la possibilité d'un noyau philosophe, la falsafa, proche du pouvoir et protégé par lui.

Voilà pourquoi les masses ne pouvaient pas, historiquement, se soulever, même si elles pousseront la logique de l'art roman jusqu'au bout, avec le catharisme, les différentes et nombreuses révoltes paysannes entendant réaliser le royaume de Dieu sur Terre.

Seule la bourgeoisie pouvait mettre à bas le système féodal en sapant ses fondements mêmes.

Et c'est au cœur même de la féodalité, par les commerçants et les marchands, les banquiers, que le capitalisme naît et se propage avec les villes.

La particularité de la situation italienne aidera

naturellement, dans la mesure où les marchands disposaient d'une marge de manœuvre bien plus grande qu'ailleurs. Mais c'est surtout l'averroïsme qui va fournir l'arme idéologique capable d'arriver à ébranler la construction idéologique – culturelle née dans la féodalité.

La preuve de cela est que les masses restent prisonnières de la religion, initialement, et cela tant en Orient qu'en Europe.

Ce ne sera pas avant les Lumières que les conceptions averroïstes, humanistes et libertines se diffuseront réellement dans les masses.

Seule la bourgeoisie, de par sa position, peut s'extirper du régime féodal, puisqu'elle naît tardivement au sein de la féodalité et contre elle, puisque, pour se développer, elle devait briser les obstacles féodaux, notamment la question de la propriété et des droits individuels.

Publié en septembre 2013

*Illustration de la première page : tympan et frise du portail de l'église Saint-Trophime à Arles
(XII^e siècle)*